

# Consignes pour la publication dans le Bulletin de l'Aprab

## Texte

Les textes doivent être saisis « au kilomètre », **sans aucune mise en forme**, et enregistrés au format .docx (ou .doc).

Aucun retrait de paragraphe (ni tabulation pour retrait de la première ligne). Aucun espacement avant ou après un paragraphe (vérifier que le réglage est positionné sur 0). Et interligne simple (ou 1).

Pas de colonnes, ni saut de page, ni paragraphes solidaires, etc.

**Ne pas utiliser de feuille de style.**

Ne pas paginer.

Le texte doit être aligné à gauche, sans justification.

Police à utiliser : Times New Roman, 10 pt.

Indiquer en gras les titres de paragraphe (et ne pas multiplier les sous-titres).

Notes de bas de page : éviter de les multiplier et utiliser la fonction « insérer une note de bas de page ».

## Auteurs

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits en entier et en minuscules

Indiquer statut (« Responsable d'opération – opérateur ») et adresse mail.

## Bibliographie

Appels bibliographiques **dans le texte** : exemple (Briard 1965) (Briard *et al.* 2001, p. 262)

Titres de monographies et revues en italique.

Briard J. 1965 : *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, Laboratoire d'Anthropologie préhistorique, 1965, 353 p.

Briard J., Gomez de Soto J., Milcent P.-Y., Pautreau J.-P. : Les recherches sur l'âge du Bronze en Poitou-Charentes, Centre, Pays de Loire, Bretagne et Basse Normandie. *Documents d'Archéologie Méridionale*, n° 24, 2001, p. 259-266.

## Illustrations

Toutes les figures (tableaux y compris) doivent être appelées dans le texte : (fig. 1) (fig. 1 n°2).

Les appels dans les titres sont à proscrire.

Les légendes ne doivent pas être présentes sur les illustrations mais listées en fin du document texte (Fig. 1 – Plan général des découvertes). Ne pas oublier de mentionner les crédits pour chaque figure.

Chaque figure doit constituer un fichier indépendant.

Les figures doivent comporter une échelle graphique, ainsi qu'une orientation si le contexte l'exige. Il est recommandé de fournir des figures à des échelles comparables pour des documents de même nature. Elles doivent être fournies montées, avec une numérotation soignée des différents éléments et une police de caractère homogénéisée sur une même illustration et d'une figure à l'autre.

Fournir les **fichiers sources** aux formats .jpg, .ai ou .tif (uniquement en haute définition).

Définition minimale :

- Pour les dessins au trait, fournir les documents vectorisés en format .ai (qgis exclu).

L'épaisseur du trait pour les dessins vectoriels ne doit pas être inférieure à 0,25 pt ;

- Pour les photographies: 300 dpi (pour résolution taille d'image 15 cm de largeur) ;

- Pour les documents scannés : les fournir en noir et blanc et NON en niveaux de gris.

Les illustrations (tableaux inclus) peuvent occuper une colonne (70 mm) ou deux colonnes (150 mm), la hauteur maximale des illustrations ne doit pas dépasser 250 mm.

Préférer l'usage des tableaux sous format texte. Leur intégration est plus facile dans la maquette que les fichiers .xls

Les tableaux doivent rester lisibles et de taille raisonnable.

## **Rappel des règles typographiques**

Les règles utilisées sont celles de l'Imprimerie Nationale (*Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale*).

Abréviations usuelles :

- 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 2<sup>d</sup>
- m, cm, m<sup>2</sup>, km, ha (sans s et sans .)
- p. (et non pp.)
- etc. (et non etc...)

Datations

- 850 av. J.-C., IX<sup>e</sup> s. av. J.-C.
- Ne pas utiliser le terme « avant notre ère »

Noms de commune et lieux-dits

- Trait d'union pour les communes (Le Puy-en-Velay) mais pas pour les lieux-dits (les Buisnières à Panossas) et on ne met pas les lieux-dits entre guillemets

Points cardinaux en minuscule (sauf s'ils désignent une zone géographique)